



COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL du 17 avril 2026

18h30 à l'Orangerie

Finances

Rapporteur Martine Bouche et Jacques Demanse

Présentation du Compte Financier Unique par Madame Arjola Grizhja

La commune de Sauveterre a voté en février 2026 le budget primitif 2026. Ce document est prévisionnel : il traduit nos choix, nos priorités et les moyens financiers que nous avons décidés d'engager pour l'année à venir.

Aujourd'hui, nous examinons le Compte Financier Unique 2025. Ce document, il ne prévoit pas, il constate. Il retrace l'exécution réelle du budget 2025, en dépenses comme en recettes, et permet d'en dégager le résultat.

Ainsi, le budget primitif 2026 nous permet de nous projeter et de décider, tandis que le CFU 2025 nous permet de constater, d'évaluer et de rendre compte de la gestion passée.

Ces deux documents sont complémentaires et essentiels à la bonne gestion financière de la commune, dans un objectif de transparence et de rigueur.

Vote du Compte Financier Unique (CFU) 2025

Annexe 1

L'avis du conseil est sollicité

Unanimité

Vote de l'affectation du résultat de l'exercice 2025

Annexe 1

L'avis du conseil est sollicité

Unanimité

Virement de crédits

Rapporteur : Martine BOUCHE

Budget Investissement 2026

Afin de permettre la réalisation de travaux sur l'opération n°1071 Aménagement du parking -tranche 1- Place du village, un ajustement de crédits est nécessaire à hauteur de 13 000 €.

Ce complément de financement est assuré par un transfert de crédits provenant d'une autre opération d'investissement, sans augmenter le budget global de la commune

Mouvement de crédits proposé -Dépenses d'investissement :

Sens	Montant	Compte / Opération	Libellé
+	13 000 €	Compte 2135 – Opération 1071	Aménagement du parking – Tranche 1 Place du village
-	13 000 €	Compte 2135 - Opération 1087	Jardin public – Tranche 1 bis Place de village

L'avis du conseil est sollicité

Unanimité

Installation des élus dans les commissions municipales

Rapporteur : Jacques DEMANSE

Annexe 2

L'avis du conseil est sollicité

Unanimité

Désignation des représentants de la commune dans les syndicats intercommunaux.

Annexe 3

L'avis du conseil est sollicité

Unanimité

Scolaire

Rapporteur : Jessie HALILI

Projet de sortie « classe verte 2026 » pour l'école élémentaire Bernard de Ventadour

L'école élémentaire Bernard de Ventadour organise une classe de découvertes du 13 au 17 avril 2026 au centre Vertaco à Autrans, pour les élèves de CE2, CM1 et CM2, accompagnés des enseignants et des parents encadrants.

Ce séjour a pour objectif de favoriser les apprentissages en dehors de la classe, de découvrir le milieu naturel et de développer l'autonomie et le vivre ensemble.

Le coût total du projet s'élève à 28 762 €.

La participation de la mairie est de 14 500 €, soit une part importante du financement.

Les autres financements sont assurés par l'APE, les familles et l'OCCE.

Compte tenu de l'intérêt pédagogique de ce projet,

Il est proposé au Conseil municipal :

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les devis correspondants,
- De préciser que les crédits sont inscrits au budget 2026.

L'avis du conseil est sollicité

Unanimité

Travaux

Rapporteur : Steeven ARENE

Installation de systèmes de chauffage et de rafraîchissement dans les bâtiments communaux

- 1- École élémentaire Bernard de Ventadour,
- 2- École maternelle Alphons Daudet,
- 3- Mairie
- 4- Services techniques.

La commune souhaite engager des travaux d'installation de systèmes de chauffage et de rafraîchissement dans plusieurs bâtiments communaux afin de :

- Améliorer le confort thermique,
- Réduire les consommations d'énergie,
- Moderniser les équipements.

Deux entreprises ont été consultées :

- Bissière
- Thermique du Midi

L'entreprise Thermique du Midi intervient déjà sur la commune avec une expérience satisfaisante.

Analyse des offres

École Bernard de Ventadour

Entreprise	Montant TTC	Écart
Bissière	36 816 €	+9 456 €
Thermique du Midi	27 360 €	✓ Moins cher

École maternelle Alphonse Daudet

Entreprise	Montant TTC	Écart
Bissière	18 360 €	+5 760 €
Thermique du Midi	12 600 €	<input checked="" type="checkbox"/> Moins cher

Mairie

Entreprise	Montant TTC	Écart
Bissière	23 656,80 €	<input checked="" type="checkbox"/> Moins cher
Thermique du Midi	29 377,20 €	+5 720,40 €

Service technique

Entreprise	Montant TTC
Thermique du Midi	4 449,60 €

Synthèse financière globale

Entreprise	Coût global estimé*	Observation
Bissière	78 832,80 €	Offre mixte
Thermique du Midi	73 786,80 €	Globalement moins chère

Au-delà du critère financier, plusieurs éléments sont à considérer :

- Connaissance des bâtiments communaux,
- Continuité avec les équipements existants,

Au regard de l'analyse des offres, il est proposé :

- De retenir l'entreprise **Thermique du Midi** pour l'ensemble des travaux,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les devis correspondants,
- De préciser que les crédits sont inscrits au budget 2026.
-

L'avis du conseil est sollicité

Unanimité

Installation de systèmes d'alarmes dans les bâtiments communaux

Rapporteur : Steeven ARENE

La commune souhaite renforcer la sécurité de ses bâtiments communaux afin de protéger les biens et équipements, sécuriser les locaux, améliorer la sécurité des sites.

Bâtiments concernés

- Salle des sports

- Salle des fêtes
- Mairie
- École maternelle Alphonse Daudet

Deux entreprises ont été consultées :

- FIDETEC, entreprise déjà prestataire de la commune
- INEO.

FIDETEC connaît déjà les installations existantes, ce qui facilite la continuité et le suivi des travaux.

Salle des sports

Entreprise	Montant TTC
FIDETEC	4 628,74 €
INEO	3 654,12 €

Salle des fêtes

Entreprise	Montant TTC
FIDETEC	4 200,00 €
INEO	4 116,12 €

Mairie

Entreprise	Montant TTC
FIDETEC	5 973,28 €
INEO	5 549,82 €

École maternelle Alphonse Daudet

Entreprise	Montant TTC
FIDETEC	3 631,48 €
INEO	5 973,84 €

Entreprise	Coût total
FIDETEC	18 433,50 €
INEO	19 293,90 €

👉 FIDETEC est globalement la plus avantageuse.

Il est proposé au Conseil municipal :

- De retenir l'entreprise **FIDETEC** pour l'ensemble des travaux,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les devis correspondants,
- De préciser que les crédits sont inscrits au budget 2026.

L'avis du conseil est sollicité

Unanimité

Rénovation de la salle de Fêtes.

Rapporteur : Naima OURAGH

Le projet de rénovation de la salle des fêtes a débuté en 2025 avec la rénovation de la cuisine, déjà réalisée par le service technique.

Travaux prévus en 2026 :

- Reprise et préparation des murs de la grande salle
- Peinture de l'ensemble de la grande salle

Entreprises consultées

Entreprise	Travaux proposés	Montant TTC
R'Renov	Reprise des murs et peinture	14 734 €
Vaucluse Rénovation Service	Reprise des murs et peinture	14 940 €
EURL AT Peinture et Déco	Reprise des murs et peinture	19 970,08 €

Il est proposé au Conseil municipal

- De retenir l'entreprise R'Renov pour l'ensemble des travaux,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les devis correspondants,
- De préciser que les crédits sont inscrits au budget 2026.

L'avis du conseil est sollicité

Unanimité

Contrat de maintenance de l'éclairage public – Année 2026

Rapporteur : Jessie HALILI

Dans le cadre de la gestion et de l'entretien du patrimoine communal, il est proposé de reconduire pour l'année 2026 un contrat de maintenance de l'éclairage public. La commune propose de reconduire le contrat avec la société **Citeos**, prestataire historique, ayant assuré pendant 11 ans le marché d'investissement et de fonctionnement de l'éclairage public.

Le montant prévisionnel pour l'année 2026 est fixé à : 🖱️ **32 155,83 € TTC**

Il est proposé au Conseil municipal :

- D'approuver la reconduction du contrat de maintenance de l'éclairage public avec la société **Citeos** pour l'année 2026,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires.
- De préciser que les crédits sont inscrits au budget 2026

L'avis du conseil est sollicité

Unanimité

Remplacement vidéoprojecteur - salle de spectacle Pôle Culturel Jean Ferrat

Rapporteuse : Naima OURAGH

Il convient de remplacer le vidéoprojecteur de la salle de spectacle du pôle culturel Jean Ferrat. L'équipement actuel est en panne et ne permet plus d'assurer correctement les projections.

Ce matériel est nécessaire au bon fonctionnement de la salle pour les spectacles, les projections, les réunions et événements culturels.

Le montant estimatif du remplacement est de : 🖱️ **18 000 € TTC**

Ce remplacement est indispensable pour assurer la continuité des activités culturelles et le bon fonctionnement du pôle culturel Jean Ferrat.

Il est proposé au Conseil municipal :

- De valider le remplacement du vidéoprojecteur pour un montant de 18 000 € TTC,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer les devis correspondants,
- De préciser que les crédits sont prévus au budget communal.

L'avis du conseil est sollicité

18 pour – 1 abstention

Remplacement de la pompe de forage d'arrosage – espaces sportifs et scolaires

Rapporteur : Steeven ARENE

Il convient de procéder au remplacement de la pompe de forage destinée à l'arrosage des espaces sportifs et scolaires.

La pompe de forage actuelle est défectueuse et ne permet plus d'assurer correctement l'arrosage des espaces concernés.

Cet équipement est nécessaire pour :

- L'entretien des espaces sportifs,
- L'arrosage des espaces scolaires et verts,

L'entreprise **IRRISUD** propose la dépose de l'équipement existant et son remplacement.

Le montant total des travaux s'élève à : 🖱️ **13 426,53 € TTC**

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Il est proposé au Conseil municipal :

- De valider le remplacement de la pompe de forage,
- De retenir l'entreprise **IRRISUD** pour la réalisation des travaux,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer le devis correspondant.

L'avis du conseil est sollicité

Unanimité

DEMANDES DE SUBVENTION EXTENSION ET RENOVATION DES VESTIAIRES DU STADE DE FOOTBALL BATIMENT A ENERGIE POSITIVE

Les travaux de rénovation et d'extension des vestiaires du stade de football débuteront en 2026.

Pour nous accompagner dans le financement de ces travaux, il est nécessaire de solliciter nos partenaires.

Le coût prévisionnel de ces travaux s'élève à 419 900 euros HT

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal, d'autoriser Monsieur le Maire à inscrire les dépenses afférentes aux budgets d'investissement, d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter nos partenaires financiers selon le tableau ci-dessous :

EPCI : Grand Avignon	137 498 00 €	30%
Commune	317 402,00 €	70%
TOTAL	454 900,00 €	100%

Il est proposé au Conseil municipal :

- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter ces partenaires selon les montants mentionnés ci-dessus.

L'avis du conseil est sollicité

Unanimité

Questions diverses

Organisation du fonctionnement du Conseil municipal – choix du jour et de l'heure des séances

Dans le cadre de l'organisation du fonctionnement du Conseil municipal, il est proposé de réfléchir collectivement au jour et à l'heure des séances du Conseil municipal.

Afin de tenir compte des disponibilités de chacun et de faciliter la participation de l'ensemble des élus, il est demandé à chaque conseiller municipal de faire part de ses souhaits concernant :

- Le jour de la semaine souhaité pour la tenue des conseils,
- L'horaire le plus adapté.

Ces retours permettront d'envisager, dans la mesure du possible, un rythme de réunion compatible avec les contraintes de chacun, tout en assurant le bon fonctionnement de l'assemblée délibérante.

La séance a été levée à 20h13

